Distribution des prix

DES AGRICULTEURS DU NORD

La distribution solennelle des prix de la Société des Agriculteurs du Nord a eu lieu hier à midi à Lille, dans la grande salle de la Société industrielle, sous la présidence de M. Vasnière, directeur au ministère de l'Agriculture.

La musique des Sapeurs-pompiers prêtait son concours à la fête.

Sur l'estrade, près de M. Vasnière, avaient pris place MM. Laurenceau, préfet du Nord; Bavaine, ancien président de la Société des Agriculteurs; Fl. Desprez, directeur de la Station agronomique de Cappelle; Lepoutre, recteur de l'Université de Lille; Caullet, Marcel Delaune, Manaier, Bonduel, Paul Lepeuple, Potié, conseillers généraux.

M. Chaussin, ingénieur en chef du département du Nord; Faucheur, président du Comité Hénin; Pellerin, inspecteur principal de la Compagnie du Nord, à Lille; Lotaillier, secrétaire général de la Préfecture du Nord; Paul, président du tribunal civil.

MM. Gosselet, doyen de la Faculté des sciences; Valles, doyen de la Faculté de droit; Pierre, directeur départemental de l'enseignement primaire; Stoclet, agent voyer en chef du département; Debouvry, adjoint au maire de Lille; Jean Delle, maire de Boubecque; Milleteau, Desmarescaux, Lebon, Herbet-Legru, Stevenoot et Ladeu, etc., etc.

En ouvrant la séance M. Vasnière donne la parole à M. Davaine qui remplace M. Coquelle, le président de la Société, empêché.

Discours de M. Davaine

Mesdames, messieurs,

Je salue en ce moment M. Vasnière, directeur général de l'agriculture qui, en l'absence de M. le ministre, nous fait l'honneur de présider cette réunion.

M. Vasnière compte dans notre région de nombreux amis et les agriculteurs du Nord sont aujourd'hui tout fiers de le recevoir.

C'est en leur nom que je lui souhaite une nouvelle fois la plus cordiale bienvenue.

Cette fête, mesdames, messieurs, est celle de la grande famille agricole du Nord. Notre société est heureuse d'offrir ses félicitations et ses récompenses aux agriculteurs qu'elle a jugés les plus dignes et les plus méritants.

Nos concours ont porté cette année sur l'ensemble de la culture et spécialement sur la tonne. Il est important intérieure de la ferme et le compte bâtiné agricole. Nous avons constaté avec joie d'après les rapports des commissions qui se sont rendues dans leurs les arrondissements, que nos jeunes gens, fils de cultivateurs ainsi que les jeunes ouvriers agricoles, ont fait de grands progrès dans la connaissance de la science agronomique.

L'élevage du bétail s'y effectue d'une façon à la fois scientifique et intelligente, nos éleveurs apprennent des soins minutieux des vaches et des reproducteurs et il suffirait pour nous en convaincre de visiter les grandes plaines de Bergues, Dunkerque, Hazebrouck (dominion, ainsi qu'on l'a, je ma tompa à M. le sénateur Clayes) régions où les types de la race flamande sont parvenus au degré de perfection indiqué par le Herdbook belge.

Même constatation pour les arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Valenciennes. Nos fermiers ont reconnu des bovidés de race montoise, maroilaise, ardennaise, rustique, remarquables par leur force et leur qualité laitière.

De meilleurs résultats seront encore obtenus dans l'avenir, grâce à la modification qui vient d'être apportée à nos concours départementaux et qui consiste à doter chaque arrondissement d'un certain nombre de reproducteurs mâles auxquels sont allouées des primes d'entretien.

L'élevage du cheval de trait se développe également dans notre région, et particulièrement dans Cambrai en particulier, qui possède des élevages du Nord, mérite aux plus vifs éloges. Cet élevage approchant de certaine récompense ceux des cultivateurs et les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la République Argentine, n'augmentant pas leurs exportations au détriment des producteurs français.

C'est en point que je signale en passant à l'attention des pouvoirs publics. J'ajoute que les importations du bétail nous causent aussi de grands préjudices et que la diminution croissante des prix offerts actuellement par la boucherie rend l'engraissement des bovidés absolument improductif.

Une notabilité agricole vient de mourir, et méthodique, telle que nous l'avons rencontrée, exceptionnellement, je dois dire, dans certaines fermes, permettant aux cultivateurs d'établir exactement le prix de revient de ce qu'il destine à la vente. Je suis bien sûr que vous tous, vous vous rendrez compte par des parles les efforts soutenus d'une année de travail et les mécomptes, mais l'homme intelligent, le cultivateur intelligent, saurait en tenir compte de ses mécomptes, fut-elle défectueuse. Il puisera en outre dans l'exemple de ses livres un enseignement utile et précieux pour l'année suivante; c'est de ces leçons que nous allons à voir généralisée dans nos campagnes et que nous soumettons à l'appréciation de nos collègues.

Si nous comparons, Mesdames, Messieurs, avec la dernière exposition actuelle de l'agriculture, il est facile de constater qu'en ce qui concerne la culture de la betterave, par exemple, la modification apportée récemment à la loi sur les sucres a produit dans ces dernières temps de salutaires effets. On annonce toujours une conférence internationale pour statuer la question des sucres.

Les agriculteurs tiennent à rappeler à ce sujet que s'ils ont demandé des primes à l'exportation, ils ont demandé la suppression de la concurrence des autres pays qui ont commencé par leur montrer l'exemple.

Je tiens à ajouter le moment qu'on me touche pas à notre régime intérieure des sucres et ils croient bien absolument d'accord sur ce point avec le gouvernement.

La loi par les alcools dénaturés qui vient d'être votée à l'unanimité pour ainsi dire, par le Parlement, a enfin satisfaite pleinement les demandes du monde social à la culture de la betterave à alcool et de la pomme de terre industrielle. Nous apprenons que le Ministère des Finances vient de publier un décret du Gouvernement à l'étude de cette importante question. Nous pouvons nous attendre à ce que nous recevrons à bref délai le règlement d'administration publique, en même temps que le règlement sur les distillateurs de fruits pour la consommation des animaux.

Nous vous prions, M. le Directeur général, d'être près de M. Cochery, notre ministre, de l'intermédiaire de la Chambre des députés l'objet d'un débat

Je joins à cette question celle non moins importante de la réparation de la fraude des beurres qui est à la Chambre des députés l'objet d'un débat

« Que vont le du vent les moyens », et pour arrêter la fraude, il faut bien nommer des inspecteurs spéciaux ayant rigoureusement le commerce et la fraude des beurres.

Il est, le ministère pratique, qui n'a pas échappé à la fraude, et qui a pu, en quelque sorte, la prévenir.

Il est, du reste, du devoir vital de nous témoigner de la sympathie et de la reconnaissance le prince de la Chambre.

Il est, du reste, qui indispensable pour ne pas voir ruiner de nos campagnes et nos chaumières qui sont une source de travail et de salaire pour nos ouvriers agricoles